

CONFORTEMENT DE TALUS VEGETALISE

DESSCRIPTIF DE LA SOLUTION

FONCTIONNALITE :

Ce type d'ouvrage consiste à réaliser une protection de surface vis à vis de la battance (impact des gouttes d'eau dues à la pluie) des glissements de peau et des chutes de cailloux pour maîtriser les détériorations de surface tout en reconstituant un couvert végétal sur des terrains pauvres.

GEOMETRIE :

Ces protections sont utilisées sur des pentes inclinées jusqu'à 65° pour des hauteurs pouvant aller jusqu'à 10 m, ou en banquettes successives. Les ouvrages sont en règle général en gradins avec jardinières ou pouvant avoir un parement incliné.

ESTHETIQUE :

Végétalisation par hydroensemencement et possibilité d'implantations locales par bouturage.

LES DOMAINES D'APPLICATIONS

Les confortements de talus végétalisés sont généralement proposés en entretien ou réhabilitation pour :

- ▶ de talus rocailloux ou arides en zone montagneuse
- ▶ d'habillage de tête de tunnels
- ▶ de talus routier en déblai en terrain fragile
- ▶ de tranchée ferroviaire en forte pente

LES PRINCIPAUX AVANTAGES

VEGETALISATION : avec un parement renforcé d'une bionatte ou géogrille tridimensionnelle pour faciliter et accélérer la végétalisation

MONOLITHISME : les structures sont liées entre elles par ligature au montage.

FLEXIBILITE : en cas de tassements différentiels, l'ouvrage se déforme et suit les mouvements du terrain tout en conservant son intégrité.

PERMEABILITE : l'utilisation de pierres sèches non jointées pour le remplissage des structures favorise l'écoulement de l'eau et son évacuation.

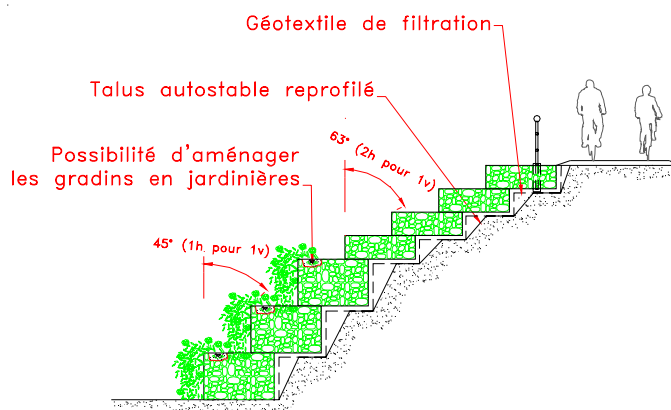
MODULARITE : les structures permettent la réalisation de géométries complexes en usine ou in situ en fonction des exigences du projet ou du site par pliage, façonnage ou juxtaposition.

PARFAITE INTEGRATION PAYSAGERE : le parement totalement végétalisé permet une parfaite intégration paysagère dans des sites tant urbains que ruraux.

COMPETITIVITE : ce type de solution permet de réaliser des ouvrages durables alternatifs aux solutions traditionnelles dans des conditions économiques avantageuses

FLEXIBILITE : ce type de solutions permet de réaliser des ouvrages durables alternatifs aux solutions traditionnelles dans des conditions économiques avantageuses.

MISE EN OEUVRE FACILE : mise en oeuvre mécanisée ne nécessitant pas de main d'oeuvre qualifiée, ni de matériel particulier et rapide par l'utilisation d'éléments prêts à l'emploi.



CONFORMITE

Les ouvrages en gabions de type confortement de talus végétalisé répondent aux exigences de la norme NF P 94 325-1 .

